

VILLEURBANNE SQUAT

Trois familles roumaines expulsées

Quatorze personnes d'origine roumaine ont dû quitter une maison occupée illégalement ce lundi matin dans le quartier Charpennes/Tonkin.

« C'est inhumain de les jeter comme ça... Mais c'est dangereux ici, avec l'eau, l'électricité, les planchers abîmés. » En combinaison blanche, portant un masque, un agent territorial ne peut s'empêcher de lancer ce commentaire en observant trois familles roumaines dans la rue Marteret, ce lundi matin.

« On va dormir là »

Des familles, réunissant quatorze personnes, expulsées peu auparavant : depuis trois ans, elles squattaient une maison, propriété de la Ville située au n° 17. Une maison nettoyée et murée, ce jeudi. « On va aller où, nous, maintenant ? », demandent alors les familles expulsées, en s'adressant à Blandine Billaux, membre du Collectif lyonnais pour

l'accès à la scolarisation et au soutien des enfants de squats (Classes). La bénévole, qui suit plus particulièrement l'une des familles, est venue se rendre compte de la situation. Quatre enfants du squat sont en effet scolarisés dans le quartier et l'expulsion peut rendre plus difficile cette scolarisation. Le plus jeune des petits concernés est une fillette de quatre ans. « Il n'y a pas de moins de trois ans : ils ne rentrent pas dans le cadre des hébergements d'urgence », souligne Blandine Billaux.

Autre problème : l'état de santé d'une partie des personnes expulsées. Une femme de 42 ans a tout récemment été opérée. « Elle sort de l'hôpital. Elle avait un papier du médecin : il ne fallait pas qu'elle aille vivre dans un endroit insalubre », indique la bénévole de Classes. Une autre femme, enceinte, affirme que son mari souffre de troubles cardiaques. Ce jeudi en fin de journée, elle avançait : « On va dormir là, dans la rue. »

Yannick Ponnet



Les familles expulsées ne savaient pas où aller, ce jeudi. Photo Yannick PONNET

Des plaintes du voisinage

Le bâtiment était occupé depuis mars 2013, indique la Ville. Rapidement autorisée, l'expulsion avait été repoussée « en raison de la présence d'une seule famille et de l'accompagnement dont elle bénéficiait de la part de deux associations en vue de son relogement, et en l'absence de plaintes du voisinage ». Le bâtiment aurait ensuite été occupé par de

nombreuses personnes. Le voisinage aurait adressé de nombreuses plaintes en mairie, notamment aux mois de mai et août 2016 pour dégradations multiples, poubelles brûlées sur les trottoirs, vitres de voitures brisées, décharges sauvages, vols de vélos, nuisances sonores, etc. Depuis, des squatters auraient quitté les lieux.

VILLEURBANNE RÉFUGIÉS

J-P Bret : « Nous répondrons à la nouvelle demande de l'Etat »

« L'Etat a annoncé le démantèlement prochain de la "jungle" de Calais. Il a été demandé aux maires de France de participer à l'accueil des migrants, les préfets se chargeant d'organiser les transferts et l'asile. 9 000 personnes⁽¹⁾ sont à répartir sur le territoire national », rappelle Jean-Paul Bret, maire, dans un communiqué intitulé *Notre ville accueille déjà des migrants*.

« Notre pays compte 36 000 communes. 1 784 personnes seront accueillies dans notre région qui recense près de 8 millions d'habitants. Au regard des chiffres, l'effort de solidarité à partager est loin d'être insurmontable. [...] En Auvergne Rhône-Alpes, le président du Conseil régional [Laurent Wauquiez, Ndlr] s'est opposé au plan de répartition proposé par le ministre de l'Intérieur, incitant les maires ruraux à se révolter, renvoyant l'effort sur les maires « des villes de gauche »⁽²⁾, politisant un débat qui a d'abord besoin de responsabilité. Il y aurait donc deux France. Celle des villes empreintes de fraternité. Celle des campagnes ergotant médiocre-

ment sur les principes de la République. À Villeurbanne, il y a un an, nous avons reçu 50 réfugiés venant de Calais qui, depuis, sont entrés dans un parcours d'asile grâce à l'action de l'Etat et des associations spécialisées. Parce que tout s'est bien passé, nous répondrons à la nouvelle demande de l'Etat. »

Pour le maire, l'accueil d'exilés définit l'identité de Villeurbanne et d'autres communes. Comme Chambon-sur-Lignon (Haute-Loire), qui a donné refuge à des familles et enfants juifs durant la Seconde Guerre mondiale. « Ce comportement exemplaire lui a valu la distinction de Juste parmi les Nations. Le président de Région, originaire de Haute-Loire lui-même, fils de la maire du village, député de la circonscription, a souvent eu recours à cette mémoire dans ses discours. Mais ce qui le séduit dans l'histoire ne l'inspire pas dans son analyse de l'actualité. »

NOTE⁽¹⁾ Selon Bernard Cazeneuve,

ministre de l'Intérieur.

⁽²⁾ Le Talk, leFigaro.fr du 14 septembre.

VILLEURBANNE

P. Crozon pétitionne contre le cumul

« En déclarant, sur France 3, que « la loi sur le non-cumul des mandats est une inéptie », Laurent Wauquiez, nouveau président du parti Les Républicains et par ailleurs toujours député de Haute-Loire, trahit une fois de plus son engagement de donner sa priorité à la région Auvergne-Rhône-Alpes », estime Pascale Crozon, députée PS de Villeurbanne. « Avec deux propositions de loi déposées à l'Assemblée et au Sénat, [son] parti [...] confirme que son obsession [...] reste les priviléges de ses élus. Cette loi, conquise de haute lutte après dix ans de combats contre les conservatismes du système politique, reste plébiscitée par 91 % des Français (73 % soutenant par ailleurs son extension au non-cumul dans le temps). Elle doit pouvoir s'appliquer à tous, l'an prochain [...]. Tel est le sens de la pétition que j'ai lancée avec 40 de mes collègues [...]. »

NOTE Pétition sur Internet : noncumuldesmandats.wordpress.com



VENTE DIRECTE
DE PRODUITS FERMERS
de qualité, frais et de saison

Fruits et légumes, viandes, charcuterie, volailles, foie gras, escargots, poissons, fromages, œufs, confitures, miel, vins, pizzas, viennoiseries, pains, glaces...

Dégustation
toute la journée

Opération
réduction immédiate
10 % de remise
sur tous vos a...

Animations pour tous !

Jeux gonflables Balades à poney

1546 route de Lyon La Valbonne
01360 BALAN
04 72 25 43 72

Ouvert du mercredi au samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

www.leprogres.fr